



PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE

Direction départementale
des territoires de la Nièvre

Territorialisation des enjeux Nivernais : Partager les visions du territoire et favoriser le travail transversal

mars 2019

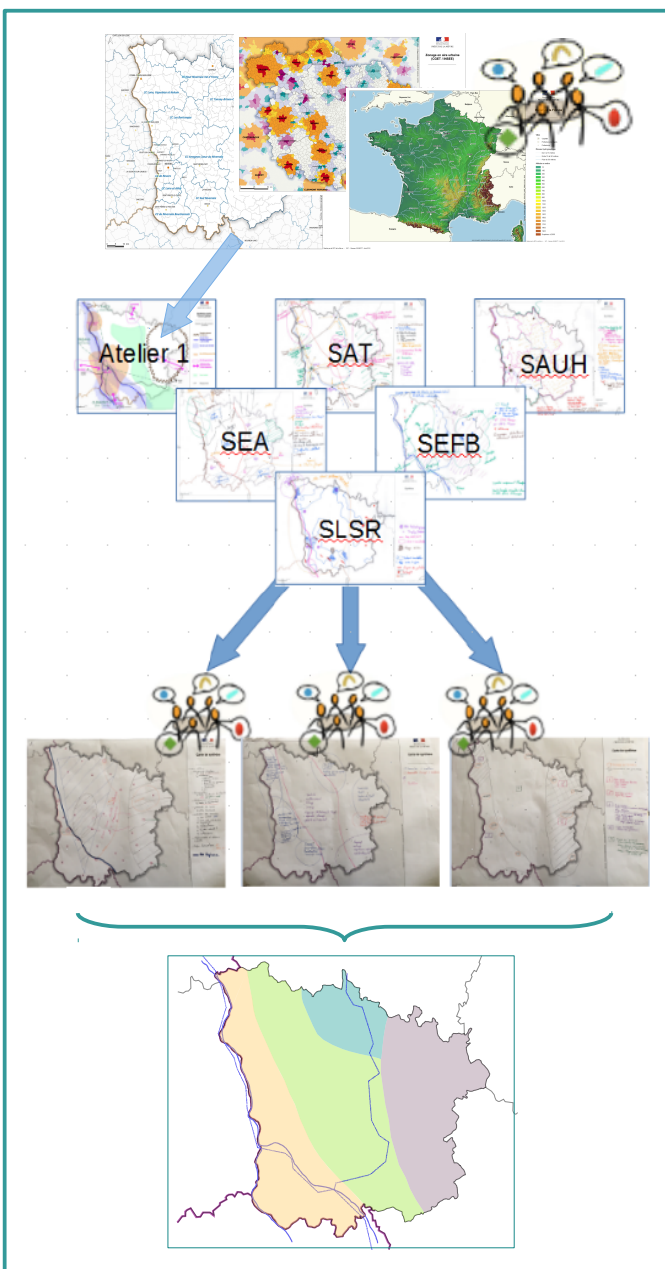
Dans le prolongement de son projet de service, la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Nièvre a souhaité affiner la territorialisation des enjeux au regard de politiques publiques qu'elle porte. Elle a été accompagnée dans cette démarche par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) Centre-Est.

Trois ateliers, auxquels ont participé plus de 30 agents, ont eu lieu fin 2018. Ils ont permis de construire collectivement une approche sensible et réaliste du territoire pour prioriser les territoires d'actions.

L'objectif de cette démarche n'était pas de produire de la connaissance brute, mais de partager les connaissances de chaque service via une démarche transversale d'intelligence collective, afin de permettre à chacun d'exprimer sa vision du territoire, et in fine d'aboutir à une vision commune.

Cette démarche pourrait se poursuivre, en s'ouvrant aux partenaires locaux et aux élus sur un territoire volontaire.

Une méthodologie de travail en « intelligence collective »



1^{er} atelier

Le 1^{er} atelier dit « **vision générale** » a permis de construire collectivement une approche sensible et réaliste du territoire avec 3 zooms d'observations : le département, le département et les départements limitrophes, le département et le niveau national.

2^{ème} atelier

Le 2^{ème} atelier dit « **vision thématique** » a permis d'établir, par compétence métier, une carte de synthèse départementale des points saillants et des enjeux thématiques :

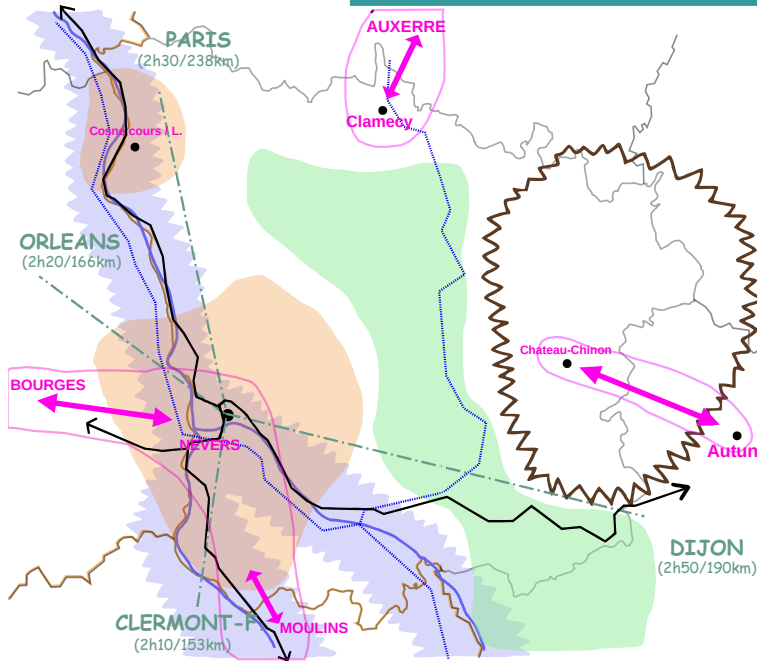
- Relever le défi de l'adaptation de l'agriculture nivernaise
- Diminuer la vulnérabilité de la population en matière de risques (naturels, routiers, technologiques)
- Proposer une vision de l'État dans le domaine de l'aménagement et de la planification
- Concilier les projets de développement du territoire et la préservation des ressources naturelles
- Les dynamiques et l'attractivité du territoire.

3^{ème} atelier

Le 3^{ème} atelier dit de « **synthèse** » a permis de réaliser une synthèse multi-thématique des cartes produites lors des 2 ateliers précédents en comparant les cartes produites par les 3 sous-groupes de travail pour rechercher les convergences et les divergences entre les productions afin de définir des enjeux partagés et des territoires cohérents au regard de ces enjeux.

Les principaux enseignements des ateliers de travail

Un département à la croisée de 3 régions et isolé d'une métropole



Barrières naturelles :	Transports :	Interactions des Villes :	
Le Morvan	Réseau ferré	Aire d'influence de la ville	Zone de transition
La Loire et l'Allier	Isochrone	Aire de gouvernance de la ville	
Val de Loire et l'Allier	Canaux	Liaison inter-départementale inter-régionale	

Un territoire sous influence périphérique avec des frontières naturelles à l'Est et à l'Ouest :

- Une situation excentrée dans la région BFC, des découpages administratifs qui ne sont pas nécessairement en lien avec territoires de vie et qui obligent une coopération supra-territoriale pour faciliter le pilotage et l'émergence des projets
- Un territoire central et isolé
- Un territoire traversé par des flux mais peu attractif
- Un découpage Nord- Sud avec 2 zones à forte identité (le Ligérien à l'Ouest et le Morvan à l'Est) et une zone de transition au centre

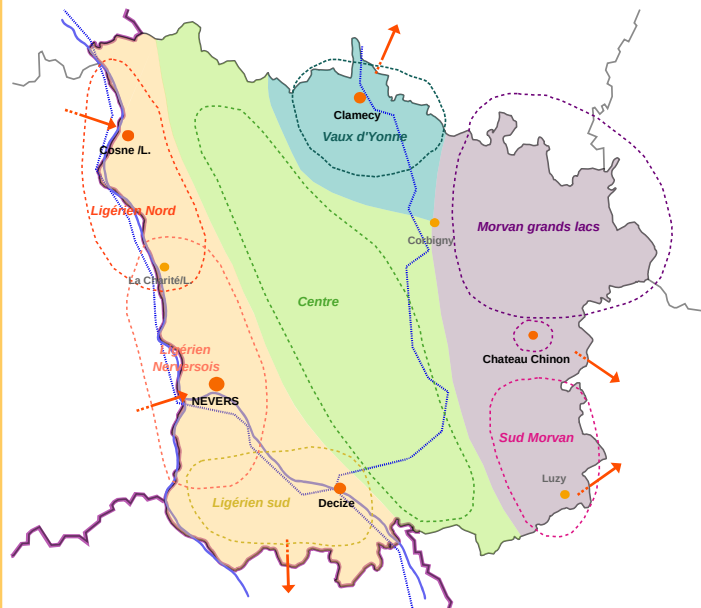
Une territorialisation des enjeux en 4 secteurs et 8 sous-secteurs

Secteur Val de Loire et Allier

- Une identité bien définie
- Une concentration de la population, des pôles de services et des activités économiques du département
- La présence de zones naturelles riches avec les bords de Loire et d'Allier
- 3 sous secteurs identifiés par les zones d'influence de Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, Decize :
 - Ligérien Neversois
 - Ligérien Nord
 - Ligérien Sud

Secteur Val d'Yonne

- Une identité géographique
- Un certain dynamisme économique



Secteur Central

- Le Cœur du département
- Un maillage territorial par des petits bourgs ruraux
- Des atouts et notamment le canal du Nivernais
- Un déficit d'identité et de dynamisme

Secteur Morvan

- Une certaine attractivité notamment touristique
- Une faible densité de population
- Une population âgée
- 3 sous secteurs identifiés :
 - **Morvan Grands Lacs** : identité paysagère (crête boisée) et potentiel touristique fort
 - **Sud Morvan** : une certaine attractivité
 - **Ville de Château-Chinon** :
 - pôle structurant de la partie Est du département
 - la centralité en perte de vitesse

Des gouvernances « réaffirmées »



- Amélioration des structures de gouvernance pour mieux s'affranchir des limites départementales et régionales voir infra-départementale
- Développement équilibré du territoire entre la préservation des ressources naturelles et agricoles et le développement de nouveaux projets (planification de l'aménagement du territoire)
- Cohésion des différents projets territoriaux pour les fédérer dans une dynamique (voire une stratégie) de territoire plus globale et résiliente

Le maintien d'une attractivité des pôles structurants



- Développement de l'offre de logements attractifs dans les centres-villes (ou centres-bourgs)
- Accompagnement de la revitalisation des centres-bourgs
- Maintien et développement de l'appareil économique et industriel

La protection de la population face aux risques



- Prévention du risque inondation
- Prévention du risque retrait gonflement des argiles
- Prévention des risques technologiques
- Prévention des risques routiers

L'adaptation au changement climatique



- Réflexion sur le devenir des productions agricoles « sensibles » aux modifications climatiques
- Prévention de l'augmentation de certains risques liés à la modification du climat

Le maintien du maillage territorial et des services



- Maintien des services du fait de la décroissance démographique (santé, éducation, ...)
- Réflexion sur les transitions sociétales et leurs impacts en termes de cadre de vie, de services et logements sur le moyen terme
- Préservation de la mobilité qui va poser question du fait du renchérissement de l'énergie, de la concentration des services et du vieillissement de la population
- Développement des réseaux mobiles et numériques

La préservation des ressources naturelles



- Préservation et répartition des différentes utilisations de la ressource en eau
- Développement des énergies renouvelables
- Préservation de la biodiversité sans freiner les projets de développement

La valorisation du potentiel rural et agricole



- Préservation du paysage
- Aide à la reprise des exploitations agricoles
- Valorisation des filières agricoles en recherchant de la valeur ajoutée et en développant les circuits courts
- Valorisation des filières forestières
- Valorisation de la biomasse

Le développement du tourisme



- Développement d'un marketing territorial
- Valorisation des atouts touristiques et accompagnement des projets touristiques

Le développement d'une identité Nièvre



- Fédérer une gouvernance pour accroître l'attractivité
- Identification et mise en valeur des atouts de la Nièvre

Nos missions

Le travail initié par la DDT58, avec le soutien du CEREMA, a fait ressortir des enjeux qui relèvent, en tout ou partie, de ses compétences. En parallèle de ses missions régaliennes (instruction de dossiers, contrôles spécifiques...) qui interviennent dans plusieurs domaines dans lesquels ces enjeux ont été identifiés, la DDT58 a développé une posture de conseil, qu'elle propose de mettre à disposition des collectivités.

Les thématiques sur lesquelles la DDT58 peut être mobilisée sont nombreuses et variées :

- Participer aux démarches de revitalisation des centres-bourgs et centres-villes
- Préserver les paysages, l'environnement et le cadre de vie des habitants
- Contribuer à l'attractivité du territoire, sur un plan démographique et économique
- Encourager la transition énergétique
- Participer au dynamisme et à la mutation du monde agricole
- Aider les collectivités à la définition de leurs stratégies d'aménagement (planification, foncier...)

Ce conseil, délivré à titre gratuit, peut être ponctuel, mais il peut aussi s'intégrer dans un cadre plus ambitieux d'accompagnement, en complémentarité avec les autres partenaires du territoire, dont les autres services de l'État (Préfecture, Sous-Préfectures...), nécessitant d'avoir une connaissance le plus en amont des projets : les agences territoriales de la DDT sont à la disposition des collectivités pour les accompagner au mieux dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets.

Vos contacts

Agence territoriale de Château-Chinon :

Jean-André KRYS (chef d'agence),
Christelle GUILLON (adjointe),
Alain BARBEY
téléphone : 03-86-79-49-90

Agence territoriale de Clamecy :

Vincent POLNY (chef d'agence),
André GODIER, Geneviève COLLENOT
téléphone : 03-86-60-71-88

Agence territoriale de Nevers :

Axel THIEULIN (chef d'agence),
Laurent RIVIERE, Didier COINSIN
téléphone : 03-86-71-71-71

